

La Suisse au musée de Cluny : [1ère partie]

Autor(en): **S.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La Suisse au musée de Cluny.

I.

Le musée de Cluny, à Paris, créé par la loi du 24 Juillet 1845, est consacré aux monuments et objets d'art de l'antiquité, du moyen-âge et de la renaissance. Cette riche collection s'accroît chaque année, soit par les achats que fait le gouvernement français de collections particulières, soit par les dons de savants ou d'amateurs; soit enfin par les nombreuses trouvailles qu'amènent les travaux d'embellissement de Paris.

La Suisse n'est pas représentée au musée de Cluny par un grand nombre d'objets, mais plusieurs de ceux qui y figurent sont remarquables par leur valeur historique et les indications précieuses qu'ils peuvent fournir sur l'état des industries artistiques de la Suisse au moyen-âge.

Nous voudrions laisser à une plume plus compétente que la nôtre en pareille matière le soin d'étudier ces curiosités; c'est pour appeler, s'il est possible, des renseignements plus complets, que nous allons donner à nos lecteurs quelques détails sur ce que nous avons vu au musée de Cluny, en empruntant au catalogue de cet établissement un grand nombre de données fort intéressantes.

Les objets les plus riches, parmi ceux d'origine suisse, sont, sans contredit, ceux qui proviennent du trésor de Bâle. Après la séparation de l'Âle en deux demi-cantons, une partie de ce trésor échut en partage à Bâle-Campagne, et le gouvernement de ce canton, peu soucieux d'assurer la conservation de monuments aussi précieux et aussi intéressants pour l'histoire, les vendit aux enchères publiques à Liestal, le 25 mai 1836. Ces diverses richesses se dispersèrent en plusieurs sens et plusieurs d'entre elles, après avoir passé en différentes mains, vinrent augmenter la collection du musée de Cluny.

Citons d'abord, comme l'objet le plus important de tous, l'autel d'or de l'empereur Henry II (St. Henri) d'Allemagne, donné par lui à la cathédrale de Bâle, au commencement du xi^e siècle.

La légende qui se rapporte à cette donation nous apprend que Henry, attaqué de la maladie de la pierre, ayant épuisé en vains efforts tout le savoir des médecins, avait, en désespoir de cause, imploré l'assistance de son patron St-Benoît. Le saint lui était apparu en songe au Mont-Cassin, et l'avait allégé de ses souffrances et guéri de sa cruelle maladie, en lui déposant dans la main la pierre, instrument de ses tortures. Alors Henry, en reconnaissance de cette sainte intervention, avait fait vœu de consacrer un monument dont la splendeur put en rappeler la puissance. — Telle est, suivant la chronique, l'origine de ce précieux autel, enfoui pendant trois siècles, de 1529 à 1854, dans les souterrains de la cathédrale de Bâle.

Le monument est haut de 0^m 95 et large de 1^m 78. La façade, toute en or, est décorée de cinq grandes figures en haut-relief, disposées sur des pleins-cintres, que supportent des piliers à chapiteaux historiés; chacun de ces pleins-cintres porte en grandes et belles lettres repoussées en reliefs le nom de la figure qu'il renferme.

Au dessus des voûtes, sur le fronton, se trouvent personnifiées les quatre vertus, sources de toutes les autres, la Prudence, la Justice, la Tempérance et la Force. Les arabesques entremêlées de fleurs, de feuillages et d'animaux qui décorent l'encadrement de l'autel, symbolisent en quelque sorte le paradis, le lieu de délices et de gloire des bienheureux.

L'autel d'or était exposé dans les grandes fêtes et au maître-autel seulement, ainsi que nous l'apprend un ancien titre sur vélin, joint au monument :

« Ordinum est per capitulum, quod aurea Tabula » in subsequentibus festis ad summum altare et non aliter. — Item in festis natalis, pasce, pentecostes, corporis christi, Henrici imperatoris, assumptionis marie, » in dedicatione omnium sanctorum. »

Les anciens auteurs ne sont pas d'accord sur la date précise de l'exécution de l'autel d'or de Bâle. Il paraît certain toutefois qu'il remonte à une époque antérieure à 1019, année de l'inauguration de la nouvelle cathédrale de Bâle, puisqu'il ornait, avant cette époque, l'intérieur de la chapelle impériale. Ce fut à cette époque

que Henry II, après avoir largement contribué à relever de ses ruines la cathédrale, renversée en grande partie par les invasions des peuples barbares et par les tremblements de terre, prit à tâche d'enrichir le trésor de cet édifice en le comblant de dons magnifiques. On remarquait parmi ceux-ci un précieux crucifix contenant, suivant la chronique, une goutte du sang du Rédempteur et un fragment de la vraie croix, — un trône impérial richement incrusté d'or, d'argent et d'ivoire, un vêtement de sacre avec le manteau impérial, une couronne de vermeil destinée à être suspendue dans le chœur, au-dessus de l'autel, enfin et surtout le magnifique autel d'or dont nous parlons.

Depuis le commencement du ^x^e siècle jusqu'au ^{xvi}^e, l'autel d'or de St-Henry ne quitta le trésor de la cathédrale que pour paraître aux yeux des fidèles aux jours des grandes solennités. A l'époque de la Réformation, ce précieux monument fut enfoui, en 1529, avec les autres bijoux du trésor, dans un des caveaux souterrains du Münster, et put échapper ainsi à une destruction à peu près certaine. C'est de là qu'il sortit, en 1834, pour passer dans les mains de nos turbulents Confédérés de Bâle-Campagne, qui lui préféraient du bel et bon or monnayé du ^{xix}^e siècle.

L'autel devint, par suite des enchères, la propriété de M. Handmann, orfèvre de Bâle, puis de M. le colonel Theubet, qui le vendit au gouvernement français en 1854.

Toute la face antérieure de l'autel est en or fin ; elle repose sur un fond de bois de cèdre de 0^m 40 d'épaisseur, et le poids de l'or, difficile à apprécier sans démonter le monument et porter atteinte à sa conservation, est, au dire des chroniqueurs, d'au moins 25 marcs. Il est aussi difficile, et par le même motif, de donner une notion précise sur sa *valeur intrinsèque*. Les auteurs du ^{xvi}^e siècle, qui n'en peuvent parler que par tradition, l'estiment à 7000 écus ou couronnes d'or (59 à 40,000 francs). L'estimation faite en 1858 par l'Académie des beaux-arts de Milan, porte la *valeur réelle* à 450 mille livres, *vu le précieux de la matière, la rareté du monument, son antiquité et la beauté du travail, et enfin en raison de l'entière certitude de la provenance du donateur*.

Dans l'opinion de l'Académie de Milan, le travail de l'autel serait d'origine lombarde, comme le maître-autel de la basilique de St-Ambroise de Milan, et non d'origine byzantine, comme on l'avait cru généralement jusque-là.

Des pièces d'orfèvrerie de cette taille et destinées à un pareil usage sont devenues de nos jours d'une très grande rareté, et si l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, aussi bien que la France, ont possédé jadis dans leurs cathédrales plusieurs monuments de cette nature, aussi remarquables par la richesse de la matière que par la beauté du travail, on n'en saurait trouver aujourd'hui un seul, ainsi que l'affirme M. Albert Way, savant an-

tiquaire de Londres, qui puisse être comparé à l'autel d'or de Bâle.

S. C. (A suivre).

Une toile d'araignée.

— Allégorie. —

J'examinais l'autre jour une magnifique toile d'araignée, propriété de plusieurs de ces intéressants insectes, sur laquelle étaient captives un nombre considérable de mouches d'espèces différentes.

Cette toile était très irrégulière et tendue au-dessus d'une nappe d'eau. Cinq grandes araignées s'en étaient partagé la presque totalité, chacune d'elles s'efforçant de protéger sa part contre les déprédations de ses voisines, car toutes convoitaient les pauvres mouches prisonnières auxquelles on laissait cependant une espèce de liberté.

La première de ces araignées, placée sur la gauche de la toile, était de forte taille, à la fois mâle et svelte, d'une agilité extraordinaire et douée d'une grande intelligence. Ses manières avaient quelque chose d'avenant, de dégagé et d'attrayant. Fièr et courageuse sans fanfanterie, elle semblait vouloir protéger les mouches captives et en imposait beaucoup aux autres araignées, qui s'efforçaient à l'envi de mériter son alliance.

La seconde araignée habitait, au nord de la précédente, une partie de la toile isolée au milieu de l'eau. Elle se tenait là campée, campée sur ses longues jambes, avec un flegme imperturbable. Douée d'une intelligence inventrice, elle paraissait être très fantasque et originale. Contre l'ordinaire des animaux de son espèce, elle se jouait de l'eau. L'intérêt seul la faisait agir. Elle jetait parfois des regards d'envie sur sa voisine, avec laquelle, cependant, elle vivait en assez bons rapports.

La troisième araignée, séparée de la première, à la droite de laquelle elle se trouvait, par un grand nombre de mouches, était remarquable par sa force, mais plus encore par son envie de posséder un certain nombre de mouches qui l'entouraient. Sa tête était fortement accentuée dans tous ses détails ; ses jambes étaient à la fois fortes et agiles.

Cette araignée, aux airs dominateurs, aux gestes absolus, semblait vouloir disputer la prééminence sur la possession des mouches à la quatrième araignée placée au-dessous d'elle et qui, quoique plus grande, était néanmoins plus faible. Les différentes parties de son corps paraissaient avoir été ajoutées les unes après les autres d'une manière disproportionnée. En un mot, elle était contrefaite, elle n'avait rien de l'aigle qu'elle prenait pour emblème.

La cinquième araignée la plus grande de toutes, était de formes colossales. Une couronne de glace brillait sur sa tête. On eût dit qu'elle voulait tout dévorer du regard. Ses gestes étaient parfois désordonnés et sauvages. Elle se campait fièrement sur la moitié de la